



Question pour une Association Sportive

Par **pignolo 64**, le **31/10/2020 à 10:00**

Bonjour, Comment entretenir une zone de loisirs en pleine nature en étant confiné ? Pendant le confinement un bénévole membre de l'Association peut-il faire des menus travaux pour l'entretien et la surveillance des locaux . Il va sans dire qu'après ces périodes de confinement et restrictions, l'état des lieux risque d'être "mauvais" Le Président de l'Association peut-t-il délivré un justificatif de déplacement Professionnel. Merci pour votre réponse. Cordialement

Par **Visiteur**, le **31/10/2020 à 18:25**

Bonsoir Il existe une "attestation de bénévolat", mais uniquement pour les associations qui apportent une aide, aux personnes démunies par exemple...